

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Une expérience novatrice de tutorat coordonné en première candidature

d'Udekem-Gevers, Marie

Published in:

Actes de 21e congrès de l' Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU), Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc, 3-7 Mai 2004

Publication date:

2005

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

d'Udekem-Gevers, M 2005, Une expérience novatrice de tutorat coordonné en première candidature. dans *Actes de 21e congrès de l' Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU), Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc, 3-7 Mai 2004.* s.n., s.l., pp. 1-7.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Une expérience novatrice de tutorat coordonné en première candidature

d'Udekem-Gevers Marie

Conseillère à la formation, coordinatrice du tutorat

Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix

Institut d'Informatique

Rue Grandgagnage 21

B.5000 Namur

Belgique

Tél.: 32 (0) 81 72 49 73

FAX : 32 (0) 81 72 49 67

mgevers@info.fundp.ac.be

Plan du texte

1. Introduction
2. Caractéristiques de ce tutorat
3. Coordination du tutorat
4. Objectifs initiaux du tutorat
5. Effectifs impliqués
6. Chronologie annuelle des événements
7. Bilan global de la première année selon les tuteurs
8. Commentaires de la coordinatrice du tutorat
9. Conclusions

1. Introduction

L'expérience de tutorat décrite ici s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'échec dans le premier cycle de l'enseignement universitaire en Belgique, conformément à l'article 48sexies de la loi belge du 27 juillet 1971 sur le financement et le contrôle des institutions universitaires et à l'Arrêté du 21 avril 1999 du Gouvernement de la Communauté française¹.

Cette expérience débuta à l'occasion de la création en 2002 à l'Institut d'informatique de la candidature en informatique, assortie de celle d'un poste de conseillère à la formation pour les étudiants de ce cycle.

Elle a pour public cible les étudiants de la première candidature en informatique des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (FUNDP) (Belgique).

Elle couvre actuellement les années académiques 2002-2003 et 2003-2004 (partiellement).

2. Caractéristiques de ce tutorat

Le tutorat mis sur pied est basé sur des groupes d'étudiants constitués aléatoirement.

Il repose sur des tuteurs, recrutés sur une base volontaire et responsables chacun d'un groupe d'étudiants.

Il est **programmé** : quatre séances de tutorat (collectives ou individuelles) sont planifiées annuellement.

Il est aussi '**obligatoire**' (c'est-à-dire chaleureusement recommandé à *tous* les étudiants) pour ces quatre séances (puis libre).

Il commence dès le début de l'année et peut donc être qualifié de '**pro-actif**'.

Et surtout il est accompagné d'une préparation et d'un suivi systématique des tuteurs par une coordinatrice : il est donc **coordonné**.

Ces quatre dernières caractéristiques confèrent au tutorat analysé ici un caractère innovant.

¹ relatif au rapport annuel sur la lutte contre l'échec dans le premier cycle de l'enseignement universitaire.

3. Coordination du tutorat

Avant chaque séance de tutorat (programmée), une réunion de coordination rassemble les tuteurs et la conseillère à la formation pour préparer la séance de tutorat future (adoption d'une trame commune, communication d'informations) et, le cas échéant, dresser un bilan de la séance de tutorat précédente. Un compte-rendu (sous forme électronique) de cette réunion est ensuite dressé et envoyé par la conseillère à la formation à tous les tuteurs.

Après chaque séance de tutorat (programmée), chaque tuteur adresse un rapport de la séance (respectant la trame prévue et sous forme électronique) à la coordinatrice. Cette dernière réalise alors la synthèse générale de ces rapports et la diffuse aux tuteurs. Elle exploite aussi immédiatement ces rapports en utilisant des informations en provenance des étudiants pour contribuer à améliorer la gestion et la qualité de la première candidature en informatique. Le cas échéant, elle rencontre les professeurs concernés.

Toutes les informations de synthèse relatives au tutorat, par année académique, viennent par ailleurs alimenter une base de données accessible à tous les membres de l'Institut d'informatique.

4. Objectifs initiaux du tutorat

Différents objectifs ont présidé à la création du tutorat.

A court terme, il s'agissait de :

- fournir aux étudiants *une occasion de tester leur motivation* ;
- aider certains étudiants à *ne pas se sentir isolés* ;
- *encadrer les étudiants en difficulté* ;
- *obtenir un feed-back* en temps réel de cette première candidature.

A plus long terme, les buts étaient de :

- *contribuer à la réussite d'étudiants* (+/- 5 % ?) ayant des résultats moyens et qui, sans aide, auraient raté leur première candidature ;
- centraliser des informations sur la fiche individuelle des étudiants par la conseillère à la formation et donner la possibilité d'exploitation de ces informations (couplées à celles obtenues lors de rencontres individuelles) pour *éclairer des cas problématiques lors de délibérations*.

5. Effectifs impliqués

Pour l'année académique 2002-2003, les effectifs impliqués par le tutorat étaient les suivants :

- effectif des étudiants : initialement : **90** ;
- effectif lié au tutorat ou à son accompagnement : **23** personnes :
 - 21 tuteurs (soit 19 scientifiques et deux académiques) ;
 - le responsable de la coordination des tuteurs : la conseillère à la formation ;
 - un conseiller extérieur à l'Institut d'informatique : Marc Romainville, responsable du Service de pédagogie universitaire des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix.

Pour l'année académique 2003-2004, la ventilation était la suivante :

- effectif des étudiants : initialement : **90** ;
- effectif lié au tutorat ou à son accompagnement : **19** personnes :
 - 18 tuteurs (soit 17 scientifiques et un académique) ;
 - le responsable de la coordination des tuteurs : la conseillère à la formation.

6. Chronologie annuelle des événements pour les étudiants

Chaque année, le tutorat commence par une rencontre individuelle de chaque étudiant avec la conseillère à la formation. Il se poursuit par les quatre séances programmées de tutorat. Ces dernières peuvent être suivies de séances facultatives et non planifiées.

6.0. Rencontre préliminaire individuelle ('obligatoire') de chaque étudiant avec la conseillère à la formation

C'est dès la première semaine après la rentrée que chaque étudiant est tenu d'avoir une entrevue avec la conseillère à la formation.

Les buts poursuivis par cette dernière, via cette entrevue préliminaire, sont multiples :

- offrir à chaque nouvel étudiant un point de contact, une main tendue, en cas de problème, à cette période cruciale pour lui ;
- faire mutuellement connaissance de façon à faciliter les échanges ultérieurs ;
- sensibiliser les étudiants au tutorat ;
- récolter des informations de chaque étudiant (points forts/faibles, motivation du choix pour l'informatique...) et compléter son dossier ;
- aider à une réorientation immédiate, le cas échéant ;
- donner des conseils : travailler dès le début, etc.

6.1. Première séance : tutorat collectif obligatoire

La première séance de tutorat obligatoire est collective. Elle a pour but de permettre une prise de contact de chaque tuteur avec « ses » étudiants et de sensibiliser ces derniers à l'importance des tests d'octobre.

Le canevas de cette séance est le suivant :

- *présentation* de tous les membres du groupe, à commencer par le tuteur lui-même ;
- *évocation par les étudiants des problèmes d'intégration qu'ils rencontrent encore* dans le milieu universitaire ;
- *confrontation de la conception de l'informatique* de chaque étudiant du groupe avec celle du tuteur ;
- insistance par le tuteur sur l'importance de la participation des étudiants aux tests de fin octobre pour évaluer *leur méthodologie*.

6.2. Deuxième séance : tutorat individuel obligatoire

La deuxième séance de tutorat obligatoire est destinée à faire le bilan des tests d'octobre. L'expérience de la première année a montré que des entrevues individuelles étaient dès lors préférables, d'un point de vue psychologique, à une réunion collective.

Le canevas de cette séance est le suivant :

- *commentaires généralistes* sur les tests ;
- *interprétation personnelle* de leurs résultats individuels ;
- *évocation des aides* possibles ;
- *discussion* sur les choix des examens à présenter en janvier.

6.3. Troisième séance : tutorat (individuel /collectif) obligatoire

Quant à la troisième séance de tutorat obligatoire, elle peut, au choix du tuteur et de ses étudiants, être individuelle ou collective. Son objectif est la préparation aux examens de janvier .

Son canevas est comme suit :

- *vérification du fait que les étudiants sont au courant* des informations en relation avec les examens de janvier ;
- *réponses aux questions très pratiques* que se posent les étudiants au niveau de la gestion d'un blocus et d'une session d'examens ;
- *vérification du planning d'étude en blocus* de chaque étudiant et de sa stratégie dans le domaine de l'annulation éventuelle de l'inscription à un examen.

6.4. Quatrième séance : tutorat individuel obligatoire

La quatrième séance de tutorat obligatoire est individuelle car elle a pour thème le bilan des examens de janvier.

Le canevas de cette séance est le suivant :

- interprétation personnelle de ses résultats par chaque étudiant et suggestions du tuteur ;
- commentaires éventuels par chaque étudiant sur chaque examen.

6.5. Séances suivantes: libres

Les séances ultérieures sont libres : l'initiative en est laissée à chaque étudiant qui doit assumer alors pleinement son autonomie.

7. *Bilan global de la première année selon les tuteurs*

Un bilan global de l'année est demandé aux tuteurs. Actuellement, la seconde année de l'expérience n'est pas encore achevée et seule la première année a déjà fait l'objet de ce bilan. En voici la synthèse, répartie en points faibles et points forts.

Les points faibles sont, selon les tuteurs :

- 'utilité' perçue par certains tuteurs comme restreinte ;
- difficulté de contact avec les étudiants ;
- manque de réponse de certains étudiants par rapport à l'initiative du tutorat ;
- timing à améliorer.

Quant aux points forts, ils sont les suivants :

- *amélioration des relations humaines et de la vie sociale à la fois du point de vue de l'étudiant, de celui du tuteur et de celui de l'Institut tout entier ;*
- *feed-back* reçu au sujet de la première candidature ;
- amélioration de l'information des étudiants sur la vie universitaire et le métier d'étudiant et aussi sur les possibilités de réorientation ;
- contribution (présumée) à la réussite de certains étudiants;
- règles actuelles d'organisation et de coordination du tutorat.

8. *Commentaires de la coordinatrice du tutorat*

Selon la coordinatrice du tutorat, plus le temps passe, plus les informations fournies, en général, par les tuteurs sont détaillées et plus la coordination lui paraît étroite et efficace.

9. Conclusions

L'expérience de tutorat innovant décrite ici est récente et doit encore, dans l'avenir, faire l'objet d'évaluations. Mais d'ores et déjà, certaines conclusions peuvent être tirées.

Les feed-back reçus des étudiants via ce tutorat se révèlent très précieux pour améliorer, pratiquement en temps réel, la gestion, voire la qualité, de cette première candidature.

Les points forts du tutorat soulignés par les tuteurs dans leur bilan global de la première année ne sont pas complètement superposables aux buts initialement fixés. En particulier, un résultat important atteint (l'amélioration des relations humaines) n'avait pas été prévu dans la définition initiale des objectifs.

Ce résultat est particulièrement appréciable et contribue à la création d'une nouvelle 'culture' à l'Institut d'informatique.

L'expérience, jugée positive, se poursuit.